



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État : centres des impôts
Question écrite n° 117337

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur la réponse publiée au *Journal officiel* du 23 août 2011, à sa question écrite n° 100748 du 22 février 2011. Bien qu'apportant beaucoup d'éléments très intéressants, la réponse du 23 août ne comporte aucune indication sur l'un des éléments essentiels de la question, à savoir le nombre de demandes formulées en 2010 par ses services sur la base de l'article L. 96G du livre des procédures fiscales, ainsi que le nombre de réponses obtenues. Il renouvelle donc cette demande. S'il n'est pas possible d'y répondre de manière précise, il souhaite connaître les raisons qui expliquent que ces chiffres ne puissent pas être déterminés ou communiqués.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117337

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2011, page 9491

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)